

# Actualités en droit social

Vendredi 30 juin 2017  
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

## Animé par :

### Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université  
Montpellier I,  
Doyen honoraire de la Faculté  
de droit et de science politique,  
Avocat associé au Cabinet  
Barthélémy Avocats

## Organisé par :

### Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du  
travail, de la sécurité sociale et de la  
protection sociale  
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine  
Cabinet CRTD et associés

## Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation validées  
Cette formation est homologuée par le CNB

## Lieu :

Hôtel d'Aubusson  
33 rue Dauphine  
75006 Paris

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

- **Actualité jurisprudentielle du premier semestre 2017**
- **Notion de co-emploi et mise en cause des personnalités juridiques distinctes (cass.soc, 7 mars 2017 - n°15-16.865, et cass.soc, 12 mai 2017 – n° 15-29.129)**
- **L'inaptitude médicale du salarié**
- **Les projets d'Ordonnance de l'été 2017**

## Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 5 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

## Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.